



PACTE POUR L'ÉCOLE

Les 5 priorités du Pacte pour l'école

À l'entrée en 6^e, 20 % des élèves français sont touchés par l'illettrisme, et 30 % ne maîtrisent pas les bases des mathématiques. Dans certains territoires, les professeurs ne parviennent plus à transmettre l'histoire de notre pays et ses valeurs. Sur ce terreau d'ignorance, la violence et le fondamentalisme progressent. L'heure est au plus large rassemblement pour relever l'École.

1

Parce que tous les enfants à la fin du primaire doivent savoir lire, écrire, compter, et connaître l'histoire de notre pays...

L'École doit retrouver sa première mission qui est d'instruire les enfants. Les horaires du primaire, renforcés, doivent être essentiellement consacrés aux savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter, connaître notre histoire. Tous les enfants doivent savoir lire en fin de premier cycle. Un test national de déchiffrage, dont les résultats par établissement seront transparents, doit être mis en place en fin de CP et de CE1. Un test à l'entrée en 6^{ème} validera la maîtrise des fondamentaux et permettra aux élèves en difficulté de bénéficier de dispositifs de remédiation personnalisés.

2

Parce que les professeurs doivent être mieux recrutés, mieux payés, mieux formés, et responsabilisés dans la réussite de leurs élèves...

Un pré-recrutement des professeurs sera mis en place dès le niveau bac+2 pour les meilleurs étudiants. Les jeunes professeurs seront formés à la philosophie et l'histoire des religions. Leur affectation se fera sur la base d'un recrutement par le chef d'établissement. Leur rémunération ne sera plus définie en fonction de la seule ancienneté, mais de la difficulté de leur poste, de leur investissement personnel et de la progression de leurs élèves. Les Zones d'Éducation Prioritaires (ZEP) offriront aux professeurs expérimentés des rémunérations particulièrement attractives. Les professeurs seront notamment évalués sur leur exemplarité.

3

Parce que la bienveillance et l'exigence sont au cœur de l'acte éducatif...

Les diplômes nationaux seront revalorisés, et un programme de soutien scolaire individualisé, encadré par les professeurs eux-mêmes, sera mis en place dans chaque établissement. Afin de soutenir la laïcité, le port d'une blouse ou d'un uniforme propre à chaque établissement sera encouragé : il limitera les actes de violence comme le racket et contribuera au développement d'un sentiment d'appartenance à la nation. Les bourses au mérite seront rétablies, de même que les internats d'excellence, et l'offre de classes préparatoires sera élargie. Les élèves méritants seront invités à effectuer un service civique dans leur ancien établissement.

4

Parce qu'il n'y a pas d'éducation sans sécurité...

L'autorité des professeurs doit être restaurée. Soutenus par les chefs d'établissement, ils doivent bénéficier d'une vraie formation à la discipline, et de moyens réglementaires adaptés, dans le domaine des sanctions comme dans celui des récompenses. La multiplication des EPIDE et des internats spécialisés, pour les élèves les plus difficiles, doit permettre de mettre fin à la réintégration automatique de l'élève après une exclusion disciplinaire.

5

Parce que l'intelligence de la main est aussi digne que celle de l'esprit...

L'École doit guider chaque élève vers son avenir. Les formations professionnelles doivent devenir des filières d'excellence, inspirées par le modèle du compagnonnage, et en offrant la possibilité aux élèves dès l'âge de 14 ans de découvrir un certain nombre de métiers. Des formations courtes, de quelques semaines, doivent permettre aux élèves décrocheurs de ne pas quitter le système éducatif sans une qualification minimale. Les passerelles entre filières professionnelles et générales doivent être multipliées, dans le cadre d'une individualisation des parcours dès la classe de 5ème au sein de groupes plus homogènes par discipline, tenant compte du niveau des élèves et permettant au professeur d'adapter sa pédagogie pour plus d'efficacité.

SIGNEZ LE PACTE POUR L'ÉCOLE

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Retournez votre Pacte pour l'école signé à :**SOS Éducation** - Association Loi 1901 à but non lucratif et d'intérêt général120, boulevard Raspail - 75006 Paris - Téléphone : 01 45 81 22 67 - E-mail : contact@soseducation.org